

**LYCEE HOCHE**  
73, avenue de Saint-Cloud  
78000 VERSAILLES

Tél : 01-30-84-08-50

Internet : [www.lyc-hoche-versailles.ac-versailles.fr](http://www.lyc-hoche-versailles.ac-versailles.fr)

**CLASSES PREPARATOIRES SCIENTIFIQUES  
MPSI (Mathématiques, Physique et Sciences de l'Ingénieur)**

**CLASSE DE PREMIERE ANNEE**

La filière MPSI propose un enseignement à dominante théorique axé principalement sur les Mathématiques et la Physique. L'abstraction y est particulièrement valorisée, notamment dans le cadre du cours de Mathématiques.

L'horaire hebdomadaire est le suivant (premier semestre de l'année) :

<b>DISCIPLINE</b>	<b>NOMBRE D'HEURES DE COURS PAR SEMAINE</b>	<b>TP (TRAVAUX PRATIQUES) OU TD (TRAVAUX DIRIGES)</b>
Mathématiques	10 H	2 H de TD
Sciences Physiques et Chimie	5 H	1 H de TD et 2 H de TP
Français – Philosophie	2 H	
Langue vivante I	2 H	
Informatique (tronc commun)		1 H de TP
Sciences Industrielles	1 H	1 H de TD
<b>Total</b>	<b>20 H</b>	<b>4 H de TD – 3 H de TP</b>

A ces 27 heures de cours, de Travaux Dirigés ou Travaux Pratiques, s'ajoutent environ 2 heures d'interrogations orales, des devoirs surveillés et facultativement 2 heures de cours de langue vivante 2.

Au second semestre, 2 heures hebdomadaires sont consacrées à des Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés (T.I.P.E.), 1 heure à un cours d'informatique de tronc commun, et les étudiants qui le souhaitent peuvent choisir une option informatique en lieu et place des Sciences industrielles.

Les épreuves de Français et de LV1 sont affectées d'importants coefficients aux concours. Il est donc nécessaire d'aborder ces matières avec le plus grand sérieux.

La filière MPSI est avant tout caractérisée par le poids qu'elle accorde aux Mathématiques et l'approche qu'elle en propose : cette matière y est étudiée pour elle-même, et non pas uniquement pour ses applications. Les théorèmes énoncés en cours y sont presque tous démontrés, et l'étude de leurs démonstrations occupe une part importante du temps de travail des étudiants. Les exercices et les problèmes ne se réduisent pas à de simples exercices d'application du cours, et peuvent demander une compréhension profonde des notions vues en classe ainsi qu'une réflexion personnelle approfondie.

## CLASSES DE SECONDE ANNEE

Ce sont les classes de concours proprement dites. Deux filières sont accessibles depuis une classe de première année MPSI:

- **filière MP** Math-Physique - Option Sciences de l'Ingénieur **ou** Informatique
- **filière PSI** Physique - Sciences de l'Ingénieur

Il existe deux niveaux par filière (avec ou sans étoile). Le niveau étoile regroupe les étudiants les plus performants, leur permettant ainsi une préparation plus poussée aux écoles les plus prestigieuses.

Au Lycée Hoche, nos classes de Mathématiques Spéciales MP\*, MP et PSI\* offrent l'éventail complet des filières et des niveaux.

A la fin de la seconde année, les étudiants se présentent **aux concours d'entrée aux Ecoles d'ingénieurs** (Ecole Polytechnique, Concours Communs Mines-Ponts, Centrale-Supélec, Concours Commun Polytechnique) **ou aux Ecoles Normales Supérieures** (Paris, Lyon, Saclay, Rennes).

Un élève de seconde année peut être admis à redoubler lorsqu'il n'a pas eu les succès attendus aux concours. Il est toutefois indispensable qu'il ait fourni un travail sérieux ; la décision d'autoriser un étudiant à redoubler est prise en conseil de classe. Nos étudiants, à de très rares exceptions près, sont admis à l'issue des deux ou trois années de formation dans une des écoles préparées.

Les résultats aux concours pour l'année 2021 peuvent être consultés à l'adresse suivante :

[http://www.lyc-hoche-versailles.ac-versailles.fr/IMG/pdf/integration\\_scientifiques\\_2021.pdf](http://www.lyc-hoche-versailles.ac-versailles.fr/IMG/pdf/integration_scientifiques_2021.pdf)

### ECTS et conventions avec les universités :

Dans le cadre de la loi Enseignement Supérieur et Recherche, tout étudiant doit être inscrit dans une université suite à son inscription au lycée Hoche. Pour cela, le lycée a signé une convention avec les universités de proximité (Paris-Saclay, UPMC-Sorbonne et Versailles Saint-Quentin). D'autres conventions pourront être signées avec d'autres universités, qui permettront la validation des ECTS pour tous les étudiants inscrits en CPGE au lycée Hoche.